

HORAIRE DES ÉLÈVES

Arrivée des élèves le matin : 07h35
Récréation le matin : 09h44 à 10h04
Fin des cours le matin : 11h06
Arrivée des élèves l'après-midi : 12h28
Récréation l'après-midi 13h30 à 13h50
Fin des cours l'après-midi : 15h02

HORAIRE DE LA RÉCEPTION ET DU SECRÉTARIAT

OUVERTS : de 07h20 à 11h20
12h20 à 15h20

FERMÉS : de 11h20 à 12h20

DATES À RETENIR :

Le 15 octobre, vous recevrez une première communication quant au cheminement de votre enfant.

Le 19 novembre : Rencontre individuelle entre le parent et l'enseignant(e).

Le 18 février : Rencontre individuelle pour les parents, au besoin.

Séance de photographie :

Le **30 septembre** aura lieu la séance de photographie pour les élèves de l'école.

Sécurité :

Pour assurer la sécurité des élèves, les portes de l'école sont verrouillées. Les parents et les visiteurs doivent se présenter à la réception pour obtenir l'autorisation de circuler dans l'école. Après 15h00, aucun parent ou élève n'est autorisé à circuler dans l'école et dans la zone des autobus.

Absences des élèves :

Lors de l'absence d'un élève, le matin ou l'après-midi, il est important que l'un des parents motive l'absence en téléphonant à l'école (514-855-4215, poste 1)

Appels téléphoniques :

Les élèves ne sont pas autorisés-es à téléphoner de l'école pour les oublis ou autres situations. Ils-elles doivent prendre l'habitude de se rappeler d'apporter dîner (lunch), dessin, livre de bibliothèque, etc. En cas d'urgence, c'est l'agente de bureau qui vous téléphonera.

Collation et anniversaires de votre enfant :

Plusieurs enfants étant allergiques aux noix et arachides, nous vous demandons de ne pas envoyer ces aliments à l'école

Il n'est pas autorisé, lors de l'anniversaire des élèves, d'apporter un gâteau, des muffins ou des biscuits.

Code de vie :

Le code de vie de l'école se trouve sur le site web de l'école.

Il est important d'en prendre connaissance, d'en discuter avec votre enfant et de signer le document que votre enfant apportera à la maison.

Dîner et service de garde :

L'école offre les services de surveillance de dîner et de service de garde. Pour toute information ou pour informer de l'absence de votre enfant au service de garde contacter Mme Josiane Houdon au numéro **514-855-4215 poste 2** avant 7h20 le matin et avant 12h20 le midi. Nous vous prions de laisser un message sur le répondeur en mentionnant le nom de l'élève, son groupe et le motif d'absence.

Traiteur Merenda offre un service de traiteur pour l'année scolaire (site web école).

Transport scolaire :

Pour tous problèmes techniques concernant le transport scolaire, veuillez appeler le : 514-367-8777.

Païement pour les effets scolaires (montant exact svp) :

☐ **Par internet** : c'est le mode de paiement privilégié. Il est sécuritaire, votre enfant n'a pas la responsabilité d'apporter une enveloppe à l'école et cela évite aussi la perte de celle-ci.

Vous n'avez pas à vous déplacer non plus. Le numéro de référence est inscrit sur l'état de compte. Il commence par ES221. Il est différent pour chaque enfant. Attention à ne pas utiliser le numéro du service de garde SG ou d'une autre école. Vous devez créer deux fournisseurs distincts.

Problèmes de santé :

Lorsqu'un/e enfant est malade, il/elle doit demeurer à la maison. Dans le cas de fièvre, l'enfant ne devra revenir à l'école que lorsqu'il sera rétabli afin d'éviter la contamination des autres élèves de l'école et pour permettre à votre enfant de guérir.

Lors de son retour en classe, l'enfant doit être en mesure de prendre ses récréations à l'extérieur et suivre l'horaire régulier des activités.

Le parent doit aviser l'école lorsque son enfant souffre d'une maladie infectieuse contagieuse ou de tout autre état médical sérieux.

Rendez-vous et message

Lorsqu'un parent désire rencontrer la direction ou l'enseignant, il est prié de prendre rendez-vous en envoyant une note écrite à la personne concernée.

Le message dans la pochette des messages ou la communication par courriel sont les moyens les plus efficaces.

Bibliothèque :

La bibliothèque est ouverte aux enfants durant une période par semaine. L'élève en profite pour se documenter, emprunter des livres ou lire.

L'enfant est responsable du retour des livres empruntés. S'il y a perte ou détérioration, un montant équivalent au remplacement ou à la réparation sera exigé aux parents. Si le livre a été remboursé et qu'il est retrouvé par la suite, le livre appartiendra à l'élève.

Pour les garder propres et en bon état, les livres peuvent être transportés dans un sac.

Objets personnels :

Tous les objets personnels tels que téléphone cellulaire, baladeur, Iphone, ou tout objet ou jouets **ne sont pas autorisés** à l'école. L'école **n'est pas responsable des bris ou des vols.**

D'autres objets personnels tels que tuques, mitaines, foulards, nous vous suggérons de les identifier. Cela facilitera le retour à leurs propriétaires. Vous pouvez venir à la recherche de ce que votre enfant a perdu. Il y a une boîte d'objets perdus.

Départ de l'école :

Lorsque votre enfant, pour un motif sérieux, doit quitter l'école avant l'heure réglementaire, écrivez svp, un message indiquant l'heure du départ et le nom de la personne qui vient le chercher à la réception.

Tenue vestimentaire :

Il est demandé une tenue vestimentaire appropriée à notre milieu d'éducation et aux conditions météorologiques.

Pour les cours d'éducation physique, le costume obligatoire consiste en : une paire de souliers de course, un chandail, (de préférence à manches courtes), un pantalon court ou long.